

Une description des constructions introduites par un *si* dit *austinien*

Gilles Corminboeuf
Université de Neuchâtel
gilles.corminboeuf@unine.ch

Dans cette étude, je me penche sur une série d'énoncés en *si P, Q* parfois estampillés « *si austiniens* ». On doit en effet à Austin (1961 : 210-213) d'avoir signalé la singularité des exemples comme [1] :

- [1] (a) There are biscuits on the sideboard *if* you want them (\cong Il y a des biscuits dans le buffet *si* tu en veux)
[cité par Austin]
(b) I paid you back yesterday, *if* you remember (\cong Je t'ai remboursé hier, *si* tu te souviens bien) [*ibid.*]

Ces constructions existent dans plusieurs langues autres que l'anglais, par exemple, l'allemand [2], l'espagnol [3] et évidemment le français [4] :

- [2] *Wenn* du die Neuigkeit noch nicht kennst, Anna hat geheiratet (\cong *Si* tu ne connais pas encore la nouvelle, Anna s'est mariée) [cité par Köpcke & Panther]
[3] *Si* te encuentras mal, nuestro vecino el médico acaba de llegar a casa (\cong *Si* tu te sens mal, notre voisin le médecin vient d'arriver à la maison) [cité par Montolío-Durán]
[4] Et *si* l'on tient à évoquer la correspondance, une lettre à Jules Janin, de 1855, dit aussi [...] [discours scientifique]

Dans un premier temps, je signale quelques caractéristiques générales de cette construction (§ 1.). J'évoque ensuite la marginalisation dont ces tours font l'objet et le traitement qui leur est réservé au plan sémantique (§ 2.). Un certain nombre de solutions ont été proposées en sémantique pour rendre compte du fait qu'a priori la notion de « condition suffisante » ne s'applique pas. Le § 3. présente des études qui concluent au caractère non subordonné de *si P* dans ces constructions. Dans le § 4., je propose de donner une explication macro-syntaxique au rapport entre *si P* et *Q* sur la base des observations réunies au § 3. Le § 5. est réservé à une classification de ces constructions en fonction du domaine d'incidence de l'élément *si P*. Une partie conclusive (§ 6.) argumente en faveur d'un modèle alternatif du fonctionnement des constructions en *si* du français.

J'appellerai désormais les constructions du type [1] à [4] « *si P* méta-énonciatifs », dénomination qui sera justifiée ultérieurement par l'analyse que je proposerai¹.

1. Les caractéristiques de la construction

1.1. Les temps verbaux

Köpcke & Panther (1989) étudient notamment une classe de constructions en *wenn* de l'allemand qu'ils appellent *wenn P* « non intégratives », et qui correspondent aux *si P* méta-énonciatifs du français (cf. § 3, *infra* pour une présentation). Selon les auteurs, les temps verbaux sont plus intimement liés dans les « intégratives » de l'allemand, les « non intégratives » ne connaissant en général pas le principe de *consecutio temporum* : **Wenn du meine Meinung hören wolltest, Harry wäre ein Idiot* (\cong *Si tu voulais entendre mon avis, Harry serait un idiot*)². Haegeman (2003) fait la même observation sur l'anglais, les temps verbaux dans les *event-conditionals* seraient « subordonnés temporellement », au contraire des *premise-conditionals* (= les *if P* méta-énonciatifs, cf. § 3. *infra*), plus labiles de ce point de vue. Pour les mêmes faits empiriques en espagnol, Montolío-Durán (1999 : 3684) insiste elle aussi sur la liberté des formes temporelles dans la partie *Q*.

Concernant les temps verbaux en français, on observe également une gamme étendue de possibilités. La combinaison la plus courante dans mon corpus est {*P* au présent de l'indicatif + *Q* au présent de l'indicatif} [5]. Mais sont également attestées les combinaisons {*P* au présent + *Q* à l'imparfait} [6], {*P* au présent + *Q* au passé composé} [7], {*P* au passé composé + *Q* au passé composé} [8], {*P* au présent + *Q* au conditionnel} [9], etc :

- [5] *si* vous êtes libre ce soir / il nous reste quelques places au studio pour le concert d'Arielle / alors appelez-nous \ [oral radio]
- [6] Je l'aimais, cet homme-là. *Si* vous pouvez comprendre ce que cela veut dire, je l'aimais. [Baricco, *Océan mer*]
- [7] *si* vous nous rejoignez / le Bayern de Munich a battu Lyon ce soir au stade olympique de Munich \ [oral tv]
- [8] Ici ça va assez bien, on rigole encore des bêtises qu'a racontées Fox pendant sa visite dans le coin. *Si* tu n'as pas écouté les nouvelles, il a raconté les mêmes âneries que Cortés [...]. [presse écrite, feuilleton]

¹ Cette étude se fonde sur 25 exemples à l'oral et 36 exemples recueillis à l'écrit, issus de sources très diverses. Il s'agit d'une partie du corpus exploité dans Corminboeuf (2009). Dans les exemples oraux, les slashes notent grossièrement des intonèmes continuatifs et les anti-slashes des intonèmes conclusifs.

² En anglais, des exemples de ce genre semblent attestés (Dancygier & Sweetser, 2006 : 114) : *If you needed any help, the emergency number would be 911* (\cong *Si vous aviez besoin d'aide, le numéro des urgences serait le 911*).

[9] oui *si* vous permettez / je voudrais juste euh dire quelque chose \ [oral tv]

Le caractère relativement commun du passé composé ou de l'imparfait dans la partie *Q* de ces hypothétiques montre que ce sont des structures singulières. En effet, contrairement aux tours hypothétiques « standard », les *si P* méta-énonciatifs ne portent pas forcément sur des actions futures (cf. l'aspect accompli du passé composé) et conduisent rarement, semble-t-il, à des lectures contrefactuelles (cf. néanmoins note 2).

1.2. L'insertion de *alors* entre *si P* et *Q*

Selon Köpcke & Panther, les « intégratives » de l'allemand tolèrent l'insertion de *dann* (*alors*) en tête du membre *Q*, alors que les « non intégratives » (= les *wenn P* méta-énonciatifs) n'ont pas cette propriété : **Wenn du es noch nicht wußtest, dann ist Hans wieder im Lande* (\cong *Si tu ne le savais pas encore, alors Hans est de retour au pays*). Pour l'anglais, Dancygier & Sweetser (2006 : 142sq) postulent que la présence de *then* facilite une lecture bi-conditionnelle. Comme la bi-conditionnalité est liée à la prédictivité chez Dancygier & Sweetser, l'impossibilité de rajouter *then* dans les *speech act conditionals* (= les *if P* méta-énonciatifs) s'expliquerait par le fait qu'elles sont non prédictives (cf. *infra*, § 2.2.2.)³. En français, il n'est en revanche pas impossible d'insérer le relateur *alors* entre *si P* et *Q* :

[10] *Si jamais quand même que vous êtes faits... que le Rancotte vous poire... alors je suis à la poudrière moi...* [Céline, *Casse-Pipe*]

Le procédé semble cependant peu usité : l'exemple [10] est le seul de mon corpus à être articulé par le relateur *alors*.

1.3. Des constructions apparentées

De Cornulier (1985a : 188-189 ; 1985b : 208sq) signale des exemples introduits par un *quand* méta-énonciatif comme [11]⁴, dont le fonctionnement est indéniablement proche de celui des *si P* « austiniens ». Ceux-ci ne sont par conséquent pas les seuls concernés par le phénomène :

³ Franckel (1986 : 23sq) va dans le même sens. Il considère que l'insertion de *alors* modifierait l'interprétation : le marqueur imposerait une « valeur déductive » et empêcherait que le contenu de *P* soit pris en charge par l'énonciateur.

⁴ Cf. Benzitoun (2006 : 309) pour d'autres exemples de ce type.

[11] *Quand* tu liras le chapitre sur les Goyon, le paragraphe qui t'intéresse est celui sur les Matignon. [cité par de Cornulier]

[12] On était tous trop ahuris pour s'emparer de lui. Et puis, *quand* on y pense, il n'avait rien fait. [Yourcenar < Frantext]

Pour des exemples comme [11] et [12] les « décalages temporels » dont parle de Cornulier et le fait qu'on « autonomise la détermination temporelle » sont peut-être plus manifestes encore que dans les exemples en *si* mentionnés *supra*.

1.4. La mobilité de l'élément *si P*

Le membre *si P* des constructions méta-énonciatives a la propriété d'être très mobile. En effet, *si P* est ou antéposé (ex. [4] à [9]), ou postposé [13] – comme les exemples d'Austin en [1] –, ou encore en position d'incidente [14] :

[13] Je suis au bureau 305, *si t'as pas de clé*. [billet affiché sur une porte]

[14] c'est vrai que y a beaucoup de joueurs / *si* on regarde les statistiques de ces dernières années / qui ont quasiment fait tous les clubs de deuxième ligue \ [oral radio]

Les occurrences collectées de *si P* en position de parenthèse sont le plus souvent du type *si vous voulez, si j'ose dire, si vous permettez*, etc. Je considérerai que ces « gloses méta-énonciatives » (Authier-Revuz, 1995) en *si* font partie de la classe des *si P* méta-énonciatifs. La mobilité de ces *si P* méta-énonciatifs est insigne, dans la mesure où les « conditionnelles » sont réputées être massivement antéposées dans les langues (Haiman, 1978 ; Diessel, 2001).

2. Des constructions « en marge » : le sémantisme

Les *si P* méta-énonciatifs sont généralement considérés comme des tours marginaux dans la littérature scientifique⁵. Ce § 2. étudie les ressorts d'une telle mise à l'écart.

2.1. La marginalisation par la terminologie

Depuis Austin (1961), ces constructions sont surtout signalées comme des exceptions curieuses. En voici quelques illustrations. Selon Montolío-Durán (1993b : 121), ces *si P* se sont vu attribuer dans les travaux de linguistique espagnole un caractère parasitaire ou

⁵ C'est le cas par exemple de Ducrot (1972 : 167sq) qui oppose le *si* « standard » aux « emplois marginaux », parmi eux le « *si* austinien »

affectif. Bolinger (1977 : 162) les nomme « outlandish pseudo-conditions », i.e. « pseudo-conditions barbares ». Declerck & Reed (2001 : 319sq) les appellent « rhetorical conditionals ». Dans le domaine francophone, Rousseau (1993 : 240) qualifie de « ratés » ces configurations en *si* rebelles à un traitement dans le cadre de l'implication matérielle.

2.1. La marginalisation par l'analyse

2.1.1. L'assimilation à la condition suffisante

De nombreux auteurs développent des solutions pour récupérer la condition suffisante (de Cornulier, Sweetser) ou la condition nécessaire (Dancygier & Sweetser). Leur objectif est de ramener ces constructions aux hypothétiques « standard », pour lesquelles l'assimilation du *si* de la langue naturelle au foncteur de l'implication matérielle de la logique formelle est une pratique courante. Convoquer la notion de condition suffisante pour décrire les *si P* méta-énonciatifs, c'est donc les réduire à un prototype plutôt que de les décrire pour elles-mêmes. Prenons par exemple les travaux menés par de Cornulier sur les énoncés en *si*. Pour de Cornulier (1985a : 58) le sens « littéral » de *si* correspondrait au *si* de condition suffisante et signifierait *dans le ou les cas où*. L'auteur s'efforce de reconstituer un chemin déductif dans un exemple comme celui-ci :

[15] *Si tu veux faire un tour, le canasson est sur le paillason.* [cité par de Cornulier]

Dans [15], de Cornulier soutient qu'il est possible de dériver *Q* de *si P, Q*, du fait que *Q* est valable même dans le cas où *P* ne se réalise pas. Ainsi, dans [15], la structure *si P, Q* impliquerait *Q*. De mon point de vue, pour accepter l'explication de l'auteur, il faut admettre que *P* est vrai, alors que rien ne l'indique. Il y a en effet des exemples qui correspondent mieux que d'autres à la définition (*si* \cong *dans le ou les cas où*), de l'aveu même de l'auteur (*ibid.*, 61). C'est bien là le problème : à partir d'exemples prototypiques qui coïncideraient avec la définition en termes de condition suffisante, de Cornulier essaie de ramener à elle les constructions en *si* les plus diverses.

D'une manière générale, la doxa logico-sémantique trouve une place de choix dans la production linguistique consacrée aux hypothétiques. Dans la très grande majorité des études sur *si*, *if* et *wenn*, un lien consubstantiel est établi entre le connecteur de la langue naturelle et la notion de condition suffisante (pour une critique de la position réductionniste : Ducrot,

1971, 1972 ; Corminboeuf, 2009). Les *si P* méta-énonciatifs sont les constructions en *si* qui résistent le mieux aux tentatives de réductionnisme logico-sémantique.

Un second point me paraît central : le rapport de dépendance sémantique que l'on prétend cerner au moyen du concept de condition suffisante ne me semble pas être opératoire entre *si P* et *Q*, mais entre *si P* et un élément ellipsé (voir *infra*, § 4.2.1.). Le lien entre *si P* et *Q* est d'ordre pragmatique.

2.1.2. La catégorie des *speech act conditionals* et la notion de *prédiction*

Sweetser (1990) met en évidence trois catégories de *if*-clauses : les conditionnelles *de contenu*, les conditionnelles *épistémiques* et les conditionnelles *illocutoires*.

- 1) Les *content conditionals* : *If Mary goes, (then) John will go* (\cong *Si Mary y va, John ira aussi*). La conjonction *if... then* indiquerait que la réalisation de l'état de fait décrit par *P* est une condition suffisante pour la réalisation de ce qui est décrit dans *Q* (*ibid.*, 114). Ce sont les constructions de ce type qui sont appelées « standard » dans cette étude⁶.
- 2) Les *epistemic conditionals* : *If she's divorced, (then) she's been married* (\cong *Si elle est divorcée, alors elle a été mariée*). Ce n'est plus la vérité de *P* qui est la condition suffisante pour l'accomplissement de *Q*, c'est la *connaissance* de cette vérité (*si je sais x, alors je conclus y*).
- 3) Les *speech act conditionals* réunissent des constructions où l'accomplissement de *P* autorise l'« acte illocutoire » exprimé dans le terme *Q*⁷. Sweetser considère que la condition suffisante est récupérable : il s'agit de satisfaire une condition de réussite de l'acte en question. Ainsi, pour qu'une question soit pertinente, il faut présumer que l'allocutaire est potentiellement capable d'y répondre. Dans un exemple comme *If you went to the party, was John there ?* (\cong *Si tu es allé à la fête, est-ce que John y était ?*), le fait que l'allocutaire soit allé à la fête est une condition qui le rend susceptible de posséder l'information pertinente pour répondre à la question. Cette catégorie 3) correspond à mes *si P* méta-énonciatifs.

⁶ Les guillemets indiquent que je me distancie de ce parti pris. Les « content conditionals » sont présentés comme les tours standard en ce sens que les modèles théoriques en circulation sont élaborés pour les décrire en priorité.

⁷ L'analyse est adaptée de Van der Auwera (1986) qui établit une différence entre (i) « speech acts about conditionals » (un acte de langage dont le contenu propositionnel est une *P* en *if*) et (ii) « conditional speech acts » (une protase *si P* est représentée comme une condition suffisante pour l'acte de langage *Q*). Les *speech act conditionals* de Sweetser relèvent du second cas.

Le travail de Dancygier & Sweetser (2006) reprend les postulats de Sweetser (1990). La notion de *prédiction* – empruntée à Dancygier (1998) – y joue un rôle central dans le sens où seules les conditionnelles prédictives construisent un espace alternatif. Ainsi, une structure en *if P-then Q* prédictive construit automatiquement un espace alternatif *if¬P then ¬Q*. Les conditionnelles non prédictives ne construisent pas d'espace alternatif : c'est le cas des conditionnelles illocutoires (i.e. les *speech act conditionals* présentés sous le point 3, *supra*). Voyons les exemples [16] :

- [16] (a) *If he loves her, he'll type her thesis* (\cong *S'il l'aime, il tapera sa thèse*) [cité par Dancygier & Sweetser]
 (b) *If he typed her thesis, he loves her* (\cong *S'il a tapé sa thèse, c'est qu'il l'aime*) [*ibid.*]
 (c) *If you need any help, my name is Ann* (\cong *Si vous avez besoin d'aide, mon nom est Ann*) [*ibid.*, il s'agit d'une serveuse s'adressant à un client]

L'exemple [16a] est une *content conditional* (toujours prédictive) et [16b] est une *epistemic conditional* (souvent non prédictive : on sait que dans [16b] le fait contenu dans *P* est validé). Pour la *speech act conditional* [16c], Dancygier & Sweetser (*ibid.*, 111) soulignent qu'il serait peu coopératif d'exploiter une interprétation bi-conditionnelle en répliquant : *And what is your name if I don't need any help ?* (\cong *Et quel est votre nom, si je n'ai pas besoin d'aide ?*). Ce concept de *prédiction* impose une partition binaire. Sont prédictives les *content conditionals*. Sont non prédictives les constructions en *si* dénommées *speech act conditionals*. Les autres (par exemple les *epistemic conditionals*) sont le plus souvent non prédictives. Dancygier & Sweetser posent que la prédiction est une fonction centrale des conditionnelles et conviennent que certaines conditionnelles sont non prédictives, ce qui les place en périphérie du système. Cela revient à faire la part belle au prototype, en faisant des *contents conditionals*, toujours prédictives, les conditionnelles « par excellence ». Les *content conditionals* sont précisément les configurations les plus étudiées dans la littérature scientifique. En associant à la prédiction la construction d'un espace alternatif ($\neg P, \neg Q$), les *content conditionals* se voient subrepticement assimilées à la condition nécessaire de la logique formelle. La propriété assignée aux prédictives de construire un espace alternatif est semble-t-il une reformulation 'mentaliste' de l'interprétation bi-conditionnelle (la *conditional perfection* de Geis & Zwicky, 1971).

Pour de Cornulier et Dancygier & Sweetser, la différence entre les *si P* méta-énonciatifs (*speech act conditionals*) et les *si P* « standard » (*content conditionals*) est d'ordre logico-

sémantique. Le § 3. montre que certains auteurs situent la particularité des *si P* méta-énonciatifs au plan syntaxique.

3. Une singularité au plan syntaxique

Selon Köpcke & Panther (1989), les *wenn*-constructions à interprétation hypothétique les plus courantes en allemand sont du type [17] :

[17] *Wenn* Jürgen kommt, spiele ich nicht mit. (≅ *Si* Jürgen vient, je ne joue pas avec) [cité par Köpcke & Panther]

Le premier membre manifeste l'ordre typique des *P* subordonnées en allemand (SV) et le second membre l'inversion caractéristique du sujet (VS). Cependant, le terme *Q* de ces structures en *wenn* peut avoir, dans certains exemples, un ordre des mots aussi bien « intégratif » (noté VS) que « non intégratif » (noté SV) :

[18] (a) *Wenn* du Hilfe brauchst, bleibe ich den ganzen Nachmittag zuhause. (≅ *Si* tu as besoin d'aide, je reste tout l'après-midi à la maison) [cité par Köpcke & Panther]
(b) *Wenn* du Hilfe brauchst, ich bleibe den ganzen Nachmittag zuhause. (≅ *ibid*)

Dans [18a], l'ordre est intégratif. Dans [18b], il est non intégratif : l'ordre des mots est alors le même que dans les énoncés « déclaratifs ». Le tour [18b] relève des *wenn P* méta-énonciatifs. En allemand, il y a des *wenn*-constructions qui n'admettent que l'ordre intégratif, d'autres qui n'admettent que l'ordre non intégratif, d'autres enfin, comme [18] qui admettent les deux types de linéarisation. En plus de l'ordre des mots, il y a d'autres différences syntaxiques entre les hypothétiques en *wenn* de forme intégrative et celle de forme non intégrative. J'ai déjà signalé les particularités relatives aux temps verbaux et à l'insertion de *dann* (§ 1.1. et § 1.2., *supra*). En voici une autre pour illustration : une dislocation à gauche dans le terme *Q* des non intégratives est possible, alors que la manœuvre est empêchée dans les intégratives : *Wenn* du Interesse hast, unsere Party, die beginnt um acht Uhr (≅ *Si* tu es intéressé, notre fête elle commence à huit heures) // **Wenn* er das Stipendium bekommt, Paul, der fährt nächstes Jahr nach America (≅ *S'il* reçoit sa bourse d'études, Paul, il partira l'année prochaine en Amérique). Ces quelques observations plaident en faveur du fait que le terme *Q* des

constructions non intégratives en *wenn* se comporte comme une proposition indépendante. La syntaxe de l'allemand donne un indice que n'a pas le français (l'ordre des mots)⁸.

Haegeman (2003) distingue les *event-conditionals* [19a] qui modifient « l'événement » de la « proposition principale », et les *premise-conditionals* [19b] qui expriment une proposition constituant le contexte privilégié pour la *P* associée. La construction [19b] est introduite par un terme *si P* méta-énonciatif :

[19] (a) *If it rains we will all get terribly wet and miserable.* (≅ *S'il pleut nous allons être terriblement mouillés et malheureux*) [cité par Haegeman]

(b) *If (as you say) it is going to rain this afternoon, why don't we just stay at home and watch a video ?* (≅ *Si, comme tu le dis, il va pleuvoir cet après-midi, pourquoi ne restons-nous pas simplement à la maison pour voir une vidéo ?*) [*ibid.*]

L'auteur considère que l'élément *if P* de [19a] est intégré dans un acte de langage unique, alors que le second [19b] possède sa propre force illocutoire. Le degré d'intégration est fonction, par exemple, de critères comme celui-ci : dans les *event-conditionals* uniquement, un adverbe peut porter sur la *P* en *if* (*John sometimes works best if there is a lot of pressure* ≅ *John travaille parfois mieux s'il y a beaucoup de pression*). Les tests avec d'autres opérateurs (négation, interrogation, etc.) et avec le clivage conduisent aux mêmes conclusions. Il y a donc une opposition forte entre des *if P* adverbiales adjointes à un syntagme verbal dont elles modifient la structure événementielle (= les *event-conditionals* [19a]) et des *if P* périphériques qui n'affectent pas le prédicat de leur *P* associée, mais qui rendent manifeste un contexte approprié pour l'élément *Q* (= les *premise-conditionals* [19b], qui constituent l'objet de la présente étude). Je retiendrai surtout l'idée qu'il existe pour Haegeman une différence *syntaxique* entre la *if P* de [19a] – intégrée syntaxiquement, mais extraposée – et la *if P* de [19b] – en position périphérique et non régie. Declerck & Reed (2001 : 319sq) voient également dans ces constructions les constructions en *if* les moins intégrées syntaxiquement. Montolío-Durán (1993a : 530 ; 1999 : 3684) considère de même que les *si P* de ce genre en espagnol ne sont pas subordonnés ; ces constructions sont d'ailleurs parfois appelées « conditionnelles indépendantes » en linguistique de l'espagnol (Montolío-Durán, 1993a : 533)⁹.

⁸ Köpcke & Panther font l'hypothèse que cette différence formelle est isomorphe à l'opposition sémantique entre *content* et *speech act conditionals* de Sweetser.

⁹ Melis (1983 : 144-150), dans sa tripartition des énoncés en *si*, traite les constructions du type *Si vous permettez, j'ajouterais que...* comme des « compléments qui se rapportent aux circonstances du dire » et les range dans la classe des « compléments de phrase ». Söhrman (2002 : 202) parle d'*adverbial ilocutivo*.

Haegeman (*ibid.*, 319) propose un tableau qui énumère la terminologie utilisée par divers auteurs pour opposer ces deux formats syntaxiques, signe d'une forte présomption en faveur d'une dissociation radicale de ces deux types de constructions. L'opposition semble bien établie dans la linguistique de l'anglais, mais il y a désaccord sur le niveau auquel il faut décrire les choses : au plan syntaxique, comme le fait Haegeman, ou au plan sémantique, comme le font Dancygier & Sweetser ?

4. Absence de connexité réactionnelle et syntaxe elliptique

4.1. Une atypie sémantique : l'exercice de la paraphrase

L'explication syntaxique que je propose (*infra*, § 4.2.) – en termes d'ellipse d'un verbe de parole – est congruente avec la position d'Haegeman et avec ce qui était visé par les paraphrases au moyen de *verba dicendi* de Sandfeld (1965 : 344-345)¹⁰ et Ducrot (1984 : 108). Dans le même esprit, Montolío-Durán (1999 : 3687) opère la reformulation suivante, partant du principe que la dépendance entre *si P* et *Q* est le fait d'un acte de parole implicite :

[20] *Si tienes sed, hay cerveza en la nevera* (≡ *si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo*).

Glose de l'auteur : Hay cerveza en la nevera, te lo digo por *si tienes sed* (≡ Il y a de la bière dans le frigo, je te le dis pour *si tu as soif*) [cité par Montolío-Durán]

De Cornulier glose *il y a des biscuits dans le placard, si tu en veux* par : « il y a des biscuits dans le placard ; je te dis ça pour le cas où ça te dirait de les finir ». L'interprétation formulée par Sweetser (1990 : 118) pour *If I haven't already asked you to do so, please sign the guest book before you go* (≡ *Si je ne vous l'ai pas déjà demandé, veuillez svp signer le livre d'or avant de partir*) va dans le même sens : « For the purposes of our interaction, we'll consider that I make the following request *if I didn't previously make it* ». Enfin, Melis (2007 : 145) écrit que *si tu as faim, il y a de la viande dans le frigo* « peut se gloser sous la forme : 'c'est dans la perspective que tu puisses avoir faim que je te dis qu'il y a de la viande' ».

¹⁰ Voici deux exemples de Sandfeld avec la paraphrase de l'auteur entre parenthèses :

(a) *Si c'est lui, on l'appelait Bobèche au Bataillon* (= si c'est lui, je peux donner ce renseignement qu'on l'appelait...) [cité par Sandfeld].

(b) *Où l'avez-vous connu, si je ne suis pas indiscret ?* (= je vous le demande si...) [*ibid.*]

Le rétablissement d'un verbe de parole est le résultat d'une catalyse à partir d'un ensemble de solutions possibles¹¹. Il ne s'agit nullement de la récupération 'mot pour mot' d'une structure d'origine qui serait présente dans l'avant-discours.

4.2. Une atypie syntaxique

4.2.1. Une construction elliptique

Je ferai l'hypothèse que les *si P* méta-énonciatifs sont des constructions elliptiques. L'élément *si P* est orphelin de son régissant, un *verbum dicendi*. Ainsi, la construction *si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo* pourrait être conçue comme tripartite : [*si tu as soif*]_A [*ce que je te dis est pertinent*]_B [*il y a de la bière dans le frigo*]_C. L'élément A est une « subordonnée » régie par la construction verbale de B (= « la principale ») – celle-là même qui est généralement omise. Le terme C est accolé à cette construction binaire. En l'absence du verbe de parole, l'élément C joue le rôle de l'apodose (*Q*), mais n'est pas pour autant le régissant du terme A. Il existe des énoncés où il n'y a pas d'élément zéro, le *verbum dicendi* B – à savoir le régissant de *si P* – étant réalisé (voir les italiques dans [21]) :

- [21] (a) *si* vous payez l'impôt sur le revenu comme un Français sur deux / *ce qui suit vous concerne* \ des déclarations d'un nouveau type vont être utilisées dès le printemps prochain / [...] [oral tv]
(b) *si* vous êtes en vacances / *ce qui va suivre devrait vous intéresser* \ c'est la météo des plages \ [oral tv]

La nature méta-énonciative du régissant de *si P* est ici parfaitement explicite ; l'élément méta-énonciatif B – qui régit le segment A (*si P*) – est verbalisé. Je postule donc que le constituant *si P* des constructions comme *si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo* est une énonciation indépendante privée de son régissant ; cette énonciation, dont l'élément *méta-discursif* est ellipsé, commente l'énonciation qui suit¹². C'est la présence de l'élément régi qui rend possible l'omission du régissant, ce dernier étant récupérable – par catalyse – à partir de l'élément régi. Pour les constructions regroupées dans cette partie, l'élément *si P* ouvre un univers hypothétique dans lequel s'insère l'énonciation qui suit. La construction est macrosyntaxique, i.e. formée de deux énonciations indépendantes : il n'y a *pas de dépendance*

¹¹ Pour la notion de *catalyse*, cf. Hjelmslev (1968 : 129sq) et Reichler-Béguelin (1997 : 37). Hjelmslev donne l'exemple de la préposition *sine* qui régit un ablatif. Si, pour une raison quelconque, le nom à l'ablatif est absent, celui-ci peut être catalysé à partir de *sine*, la préposition impliquant la cooccurrence d'un régime. Une catalyse est une conjecture réalisée à partir d'une classe de solutions possibles, en contexte ou par convention.

¹² Pour la notion d'*énonciation*, voir Berrendonner (2002a ; 2002b).

syntaxique entre *si P* et *Q*. Autrement dit, le membre *si P* n'est pas la « subordonnée » du membre *Q* ; il est régi par un verbe de parole ellipsé.

4.2.2. Circonstant vs énonciation

Voyons les propriétés syntaxiques de l'exemple [22] par opposition à la construction à *si P* méta-énonciatif [23]. L'objectif de ce paragraphe est de démontrer que le terme *si P* de [23] n'est pas régi par *Q* :

[22] *si j'étais pessimiste / euh je dirais que je suis condamné à à moyen terme en tout cas \ [oral tv, à propos de l'avenir des paysans]*

[23] *si on regarde un petit peu les dates / c'est vrai que le manifeste de Marinetti est de dix-neuf cent neuf / [...]* [oral radio, à propos d'art moderne]

L'élément *si P* de [22] réagit positivement à l'extraction (*c'est si j'étais pessimiste que je dirais cela*) et il peut être placé dans le champ de la restriction (*seulement si j'étais pessimiste, je dirais que je suis condamné*). Ce sont des propriétés partagées par les compléments adverbiaux régis par un verbe. L'élément *si P* de [23] présente les propriétés inverses : il réagit négativement au clivage (**c'est si on regarde un petit peu les dates que c'est vrai que le manifeste de Marinetti est de dix-neuf cent neuf*) et il ne tombe pas sous la portée de la restriction ou des opérateurs analogues (**seulement si on regarde un petit peu les dates, c'est vrai que le manifeste de Marinetti est de dix-neuf cent neuf*)¹³. Le membre *si P* de [23] possède les caractéristiques d'une énonciation indépendante.

Les propriétés syntaxiques observées dans [23] semblent en relation directe avec le fait que *si P* n'est pas le complément adverbial de *Q*, mais le circonstant d'un verbe de parole ellipsé.

5. Une proposition de classification de ces *si P* méta-énonciatifs

Le constituant ellipsé peut s'interpréter de plusieurs manières, ce qu'illustre le propos de ce § 5. Il peut renvoyer à la totalité de l'énonciation *Q*, à la vérité de l'énonciation *Q*, ou encore au fait nommé dans *Q*. C'est cet élément zéro qui spécifie la fonction communicative véhiculée par l'énonciation *si P*.

¹³ La structure [22] est en outre réputée contraposable : *si je ne disais pas que je suis condamné je ne serais pas pessimiste*. La contraposition de [23] est bloquée (Ducrot, 1972 : 176 ; de Cornulier, 1985b : 198) : **si ce n'est pas vrai que le manifeste de Marinetti est de dix-neuf cent neuf on ne regarde pas un petit peu les dates*.

5.1. Portée locale

L'élément zéro que renferme *si P* ne porte pas dans ce cas sur l'ensemble de l'énonciation, mais a une incidence locale.

5.1.1. *L'adéquation du lexique*. L'élément zéro des exemples [24] porte sur le *dire* en tant que choix du signifiant :

- [24] (a) Cela revient à dire – *si* l'on nous pardonne ce barbarisme – que la prosodie exercerait de manière privilégiée une fonction de type « incidentiel » [...]. [discours scientifique]
(b) Vous n'arrivez au général, *si* l'on peut dire, qu'à travers le plus particulier possible. [Giacometti, *Ecrits*]

Dans [24a], le démonstratif est cataphorique, les guillemets identifiant l'élément sur lequel porte *si P*. L'objet-de-discours affecté par l'incidente est évoqué et même modifié (qualifié de *barbare*), bien qu'il n'ait pas été introduit explicitement auparavant. Le constituant zéro peut donc porter sur ce qui précède ou sur ce qui suit [24a], ou encore sur la mise en rapport de deux constituants [24b]. Le terme *si P* de [24b] fonctionne en effet comme une excuse au rapprochement du *général* et du *particulier* : comme pour [24a], une réserve est émise sur l'adéquation d'un élément lexical.

5.1.2. *La renégociation des présupposés*. Le fragment [25] instancie un élément *si P* dont l'élément zéro porte sur un présupposé, qui se voit réajusté. La désignation elle-même est remise en cause :

- [25] L'enjeu, un demi-manuscrit qui devrait mener à un fabuleux trésor : rien de moins que la mythique *Libereia*, la bibliothèque des empereurs de Byzance dont la trace s'est perdue à Moscou à l'époque d'Ivan le Terrible. Cette bibliothèque, au fait, qu'est-elle devenue, *si* elle a jamais existé ? [presse écrite]

A noter les anaphoriques *la bibliothèque... cette bibliothèque* puis la fragilisation du présupposé <il existe une et une seule bibliothèque des empereurs de Byzance>, par l'intermédiaire du membre *si P*.

5.1.3. *La portée sur le fait nommé dans Q*. L'élément zéro peut être interprété également par rapport au *fait* nommé dans l'énonciation qui suit :

- [26] *Si ça se trouve, j'étais une enfant de l'amour*. [Forlani < Frantext]

Dans [26], ce qui peut « se trouver », c'est le fait même que *Q* (de Cornulier, 1985a : 62).

5.2. Portée globale

Dans ce cas, l'incidence est non ponctuelle, l'élément zéro réalisant un commentaire sur l'ensemble de l'énonciation *Q*.

5.2.1. *Les énonciations portant sur les modalités du dire.* Relèvent de ce cas de figure les modalisateurs d'énonciation du type *si tu veux* [27], les *si P* qui ouvrent une rubrique cognitive [28] et les *si P* qui installent un cadre de pertinence pour *Q* [29] :

[27] je suis le fermier / quoi_ *si tu veux* \ [oral tv, à propos de l'avenir des paysans]

[28] probablement que la TVA dans le taux moyen augmente / y a une négociation sur les exceptions / *si vous regardez la liste des exceptions françaises / elle est considérable* \ [oral radio, à propos de l'adhésion de la Suisse à l'UE]

[29] (a) Son crime seul n'est pas ce qui me désespère ; / Sa jalousie a pu l'armer contre son frère ; / Mais *s'il faut*, madame expliquer ma douleur, / Néron l'a vu mourir sans changer de couleur. [Racine, *Britannicus*]

(b) *Si ça ne vous ennuie pas*, j'ai laissé les volets ouverts. [Moinot, *Le guetteur d'ombre*]

Une configuration comme [28] a pour fonction de procéder à un cadrage sur une rubrique classificatoire avec *si P*, puis de prédiquer à son sujet au moyen de *Q*¹⁴. Dans les *si P* méta-énonciatifs comme [29], le contenu sémantique de *Q* est toujours valable, quelle que soit la vérité assignée à *P*. La réalisation du contenu de *P* ne crée pas le fait énoncé dans *Q* : dans *si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo*, la soif ne crée pas la bière (!) (de Cornulier, 1985a : 190). L'énonciation *si P* esquisse le cadre dans lequel l'assertion *Q* est maximale pertinente.

5.2.2. *L'élément zéro porte sur la vérité du dire.* Une explicitation possible pour [30] prendrait la forme : *si P*, <*ce qui suit est vrai*>, *Q*. L'élément inséré entre les chevrons est ellipsé :

[30] *Si l'on en croit sa sœur, Laure de Surville, c'est en 1833 que Balzac eut l'idée de faire réapparaître, d'un roman à l'autre, certains personnages.* [discours scientifique]

A l'intérieur de la classe des *si P* méta-énonciatifs, on observe donc une grande variété de procédés. L'élément ellipsé dont j'ai postulé l'existence hérite d'une valeur communicative au cours du processus d'interprétation.

¹⁴ Charolles (1997 : 30) parle de « subdivisions cognitives » lorsque le discours procède, par l'entremise d'expressions initiatrices qui spécifient par exemple un « champ de connaissance, un secteur d'activité ou encore un domaine de représentation », à un compartimentage de l'information en micro-domaines cognitifs.

6. Conclusion : décentrer le modèle

Dans cette étude, j'ai essayé de démarginaliser (cf. § 2., *supra*) les « *si* austiniens » de deux façons différentes :

- 1) Au plan syntaxique, plutôt que de les réduire tant bien que mal à une configuration {P subordonnée + P principale}, je leur ai attribué une structure macro-syntaxique qui explique pourquoi les tests de rection ne s'appliquent pas¹⁵.
- 2) Au plan sémantique, je me rallie à la position de Ducrot (1971 ; 1972) qui montre que le *si* de la langue naturelle n'est pas réductible à l'implication matérielle de la logique formelle. La seule façon de ne pas en faire des constructions « non standard » est de se passer des notions de *condition suffisante* et de *prédiction*. Par ailleurs, dans le cas particulier des *si* méta-énonciatifs, le lien entre *si P* et *Q* est un rapport pragmatique de pertinence ; s'il y a un rapport de « conditionnalité » dont *si P* est l'auxiliaire, il est à loger entre *si P* et l'élément zéro.

Divers auteurs ont établi que ces *si P* méta-énonciatifs sont investis de fonctions discursives indéniables, ce qui contribue également à les démarginaliser. Haegeman (1984) et Montolio-Durán (1993b ; 1996 ; 1999 : 3683sq) ont abondamment illustré le fait que ces *si P* guident le processus d'interprétation. Ford (1997) montre qu'ils interviennent opportunément dans la gestion de certains aspects de l'interaction. Ces énonciations en *si* sont donc au service d'ajustements sur l'état cognitif, de stratégies réparatoires, de procédés de prévention d'ambiguïtés ou encore de jugements sur l'adéquation du discours. En commentant l'énonciation qui leur est apposée, ces éléments *si P* font partie des traces de la réflexion menée par les sujets parlants sur leur pratique discursive.

Au total, on peut dire que *si P* est interprété comme un *acte d'ouverture d'un cadre de pertinence* pour l'énonciation adjacente. Les auteurs suivants font à peu de chose près la même analyse : Melis (1979 : 14), Nef & Nølke (1982 : 52), Ducrot (1984 : 108), Dik (1990),

¹⁵ Il y a d'autres constructions du français qui peuvent être ramenées à ce schéma. J'ai déjà mentionné les exemples en *quand* du type [11] et [12]. Mais les faits suivants présentent à peu de choses près les mêmes propriétés syntaxiques, les segments introduits par *pour* (a), *parce que* (b) et *entre* (c) portant sur l'énonciation :

(a) *Pour ce qui est du texte, et du génie de sa conclusion, Furtado raconte combien sa gestation fut difficile* [...] [web]

(b) *L'autre jour y a y a Michaël qu'est venu ici / parce que lui il est à l'EPFL / en environnement / mais ça lui plaît pas* \ [oral]

(c) *Entre nous, mais alors entre nous, je crois que c'est Monsieur Armand qui s'en occupe.* [Aymé, Clérambard, à propos de la bonne du colonel]

Montolío-Durán (1993a ; 1999 : 3687) et Söhrman (2002 : 199)¹⁶. Autrement dit, les constructions à *si P* méta-énonciatif fonctionnent comme des « pertinentiseurs » (Jaubert, 1993). Pour Ducrot (1972 : 169), le fait contenu dans *Q* doit avoir « quelque chose à voir » avec le fait contenu dans *P*. Dès lors, comment élabore-t-on l'inférence dans un exemple comme [31] ?

[31] *si vous voulez voir / ils sont en train de charger le taureau \ [oral tv]*

Dans ces *si P* méta-énonciatifs, l'inférence se fait souvent entre le contenu de *P* et un *implicite calculable à partir de Q*. Montolío-Durán (1999 : 3687) postule que l'on peut inférer de *Si buscas un traductor, Joaquín sabe alemán* (\cong *Si tu cherches un traducteur, Joaquín sait l'allemand*), l'information <tu peux appeler Joaquín>. De Vogüé (1986 : 153-154) signale le même type de glose introduite par un modal : *Si tu as soif* (tu peux boire), *car il y a de la bière*. De Vogüé écrit ailleurs (2001 : 35) : « il faut que de *p* s'infère une visée de ce dont *q* prédique l'existence (de « tu as soif » s'infère « tu veux boire », *q* prédisant alors qu'il y a à boire) ». Pour de Vogüé <tu peux boire> s'infère de *P*, le terme *Q* fournissant la justification de la prédication inférée. Je considérerai pour ma part que l'inférence est tirée de *Q*, ce qui explique à mon sens mieux le mécanisme : la relation s'opère entre le contenu de *si P* et une implication livrée par *Q*. Dans [31] par exemple, on peut inférer de *ils sont en train de charger le taureau* <vous pouvez assister au chargement du taureau>. Il s'agit pour le destinataire de faire la bonne abduction à partir du contenu de *Q*, ceci afin d'établir un lien entre les deux membres de la construction. En l'absence de dépendance micro-syntaxique entre *si P* et *Q*, on cherche une relation au niveau pragmatique.

Le modèle des constructions en *si* gagnerait sans doute à être décentré, en convenant que l'opération de base que réalise *si P* est une ouverture d'un cadre de pertinence pour *Q* (*Q* étant ou un contenu, ou une énonciation). Le fait que dans certaines constructions en *si*, *Q* ne puisse pas être dit sans *P* – cf. l'effet de dépendance véri-conditionnelle – serait dès lors une interprétation secondaire¹⁷.

¹⁶ Dik (1990) présente la paraphrase suivante : *If you are hungry (it is relevant for you to know that) there's some sandwiches in the fridge* (\cong *Si tu as faim il est pertinent pour toi de savoir qu'il y a des sandwiches dans le frigo*).

¹⁷ A propos de *si*, Ducrot (1972 : 169) écrit : « Dans la mesure, en effet, où on demande à l'auditeur de se placer dans l'hypothèse *p* avant de lui annoncer *q*, on donne à penser qu'il y a une certaine dépendance entre *p* et *q* : sinon, on comprendrait mal que le locuteur ait cru bon de faire précéder l'acte d'affirmation d'un acte de supposition. La dépendance entre les deux propositions apparaît ainsi comme un contrecoup de la dépendance entre les deux actes accomplis. »

Bibliographie

- AUSTIN, J. L., 1961, « Ifs and Cans », in *Philosophical papers*, Oxford, OUP, p. 205-232.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- BEGUELIN, M.-J., M. AVANZI & G. CORMINBOEUF, 2010, *La Parataxe*, 2 volumes, Berne, P. Lang.
- BENZITOUN, C., 2006, *Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- BERRENDONNER, A., 2002a, « Les deux syntaxes », *Verbum*, XXIV, p. 23-35.
- BERRENDONNER, A., 2002b, « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques », in H. L. Andersen & H. Nølke (éd), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, P. Lang, p. 23-41.
- BOLINGER, D., 1977, *Meaning and form*, London-New-York, Longman.
- CHAROLLES, M., 1997, « L'encadrement du discours », *Cahier de recherche linguistique* 6, 73 p.
- CORMINBOEUF, G., 2008, « Entre détachement et intégration : la topographie des constructions en *si* et le marquage de la structure informationnelle », in *Congrès Mondial de linguistique française (CMLF-08)*, actes sur cd-rom, p. 2427-2439.
- CORMINBOEUF, G., 2009, *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.
- CORNULIER DE, B., 1985a, *Effets de sens*, Paris, Minuit.
- CORNULIER DE, B., 1985b, « Sur un *si* d'énonciation prétendument non conditionnel », *Revue québécoise de linguistique*, 15-1, p. 197-211.
- DANCYGIER, B., 1998, *Conditionals and Prediction*, Cambridge, CUP.
- DANCYGIER, B. & E. SWEETSER, 2006, *Mental Spaces in Grammar : Conditional constructions*, Cambridge, CUP.
- DECLERCK, R. & S. REED, 2001, *Conditionals : a comprehensive empirical analysis*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- DIESSEL, H., 2001, « The ordering distribution of main and adverbial clauses : a typological study », *Language*, 77-2, p. 433-453.
- DIK, S., 1990, « On the semantics of conditionals », in J. Nuyts, A. M. Bolkenstein & C. Vet (éd), *Layers and levels of representation in language theory*, Amsterdam, Benjamins, p. 233-261.
- DUCROT, O., 1971, « L'expression, en français, de la notion de condition suffisante », *Langue française*, 12, p. 60-67.
- DUCROT, O., 1972, *Dire et ne pas Dire*, Paris, Hermann.
- DUCROT, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- FORD, C., 1997, « Speaking conditionally : Some contexts for If-clauses in Conversation », in A. Athanasiadou & R. Dirven (éd), *On Conditionals again*, p. 387-413.

- FRANKE, M., 2007, « The pragmatics of biscuit conditionals », in M. Aloni, P. Dekker & F. Roelofson, *Proceedings of the 16th Amsterdam Colloquium*, p. 91-96.
- FRANCKEL, J.-J., 1986, « Alors – alors que », *BULAG*, 13, p. 17-49.
- GEIS, M. & ZWICKY, A., 1971, « On invited inferences », *Linguistic Inquiry*, 11-4, p. 561-566.
- HAEGEMAN, L., 1984, « Pragmatic conditionals in English », *Folia Linguistica*, 18, p. 485-502.
- HAEGEMAN, L., 2003, « Conditional Clauses : External and Internal syntax », *Mind & Language*, 18/4, p. 317-339.
- HAIMAN, J., 1978 « Conditionals are topics », *Languages* 54/3, p. 564-589.
- HJELMSLEV, L., 1968, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- JAUBERT, A., 1993, « A propos, que je te dise... et autres pertinentiseurs. Un rapport entre les modalisateurs d'énonciation et les connecteurs propositionnels », in G. Hilty (éd), *Actes du XXème Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, t. I, Tübingen, Francke, p. 317-328.
- KÖPCKE, K.-M. & K.-U. PANTHER, 1989, « On correlations between word order and pragmatic function of conditional sentences in German », *Journal of Pragmatics*, 13-5, p. 685-711.
- MELIS, L., 1979, « Compléments de phrase et compléments transpropositionnels », *Travaux de linguistique*, 6, p. 13-31.
- MELIS, L., 1983, *Les circonstants et la phrase : étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*, Louvain, Presses universitaires.
- MELIS, L., 2007, « La coordination inter-propositionnelle : un travail énonciatif spécifique », in Rousseau A. & al. (éd), *La coordination*, p. 141-150.
- MONTOLIO DURAN, E., 1993a, « Sur les structures conditionnelles illocutoires », in G. Hilty (éd), *Actes du XXème Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, t. I, Tübingen, Francke, p. 521-534.
- MONTOLÍO DURÁN, E., 1993b, « 'Si me lo permiten...': gramática y pragmática. Sobre algunas estructuras condicionales *regulativas* en español », in K. Hengeveld & G. Mulder (éd), *Aproximaciones pragmalingüísticas al español*, H. Haverkate, Amsterdam, Rodopi, p. 119-147.
- MONTOLÍO DURÁN, E., 1996, « Gramática e interacción », in A. Briz & al., *Pragmática y gramática del español hablado*, Valencia, Co, p. 329-341.
- MONTOLÍO DURÁN, E., 1999, « Las construcciones condicionales », in I. Bosque & V. Demonte (éd), *Gramática descriptiva de la lengua española*, t. III, Madrid, Espasa, p. 3643-3737.
- NEF, F. & H. NØLKE, 1982, « A propos des modalisateurs d'énonciation », *Revue romane*, 17-2, p. 39-54.
- [REICHLER-]BEGUELIN, M.-J., 1997, « Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effets d'(in)cohérence », in De Mulder, W., L. Tasmowski-De Ryck & C. Vettters (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, p. 31-54.
- ROUSSEAU, A., 1993, « L'implication logique dans la description et l'organisation des phénomènes de subordination », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 6, p. 227-263.

- SANDELD, K., 1965, *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- SÖHRMAN, I., 2002, « *Nadie protestaba si comía poco* – La inversión de los períodos condicionales », *Romansk Forum*, 16, p. 195-205.
- SWEETSER, E., 1990, *From Etymology to Pragmatics : metaphorical and cultural aspects of semantic structure*, Cambridge, CUP.
- VAN DER AUWERA, J., 1986, « Conditionals and speech acts », in E. C. Traugott & al. (éds), *On Conditionals*, p. 197-214.
- VOGÜE DE, S., 1986, « La conjonction *si* et la question de l'homonymie », *BULAG*, 13, p. 105-189.
- VOGÜE DE, S., 2001, « L'épilangue au pied de la lettre. À propos du concept grammatical de condition », *Le gré des langues*, 16, p. 9-48.